RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00112
Numéro SIREN : 972 501 126
Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS BARBIE

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/025525

FRUITS & LEGUMES FRAIS
GAMME
ÉNITE
S.A.S. 972 501 126 00023
Identification intracommunautaire FR 52 972 501 126

RCS 972 501126.

Comptes Annuels

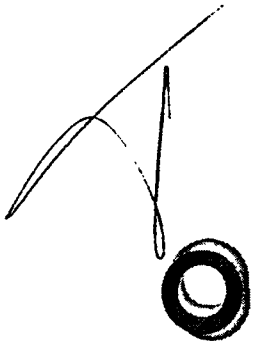
Bilan (Actif - Passif)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 782	5 670	1 112	3 372
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	29 196	28 556	640	2 043
Autres immobilisations corporelles	233 122	205 131	27 991	58 967
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	150		150	3 850
Autres immobilisations financières	3 090		3 090	3 090
ACTIF IMMOBILISE	**272 340**	**239 358**	**32 982**	**71 322**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	75 250		75 250	85 333
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	616 414	18 550	597 863	888 416
Fournisseurs débiteurs	32 634		32 634	52 850
Personnel	2 439		2 439	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	46 456		46 456	76 090
Autres créances	38 738		38 738	30 703
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	628 678		628 678	228 965
Charges constatées d'avance	21 821		21 821	32 067
ACTIF CIRCULANT	**1 462 429**	**18 550**	**1 443 879**	**1 394 423**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 734 769**	**257 908**	**1 476 861**	**1 465 746**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)	24 547		24 547	

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan (Actif - Passif)

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	45 735	45 735
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 573	4 573
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	5 171	5 171
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	429 613	426 019
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 183	3 594
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	488 276	485 093
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	74 204	74 204
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	74 204	74 204
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	4	4
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	98 386	58 355
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 521	618 128
Dettes fiscales et sociales	168 217	137 708
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	92 253	92 253
DETTES (1)	914 381	906 448
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 476 861	1 465 746
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	914 381	906 448
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	4	4
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	4 993 443	6 788 590
Production vendue	6 603	8 165
Autres produits	43 163	99 108
Total	**5 043 209**	**6 895 863**
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	3 617 606	4 878 785
Variation de stock (m/ses)	10 083	3 484
Autres achats & charges externes	688 449	995 956
Total	**4 316 138**	**5 878 225**
MARGE SUR M/SES & MAT	**727 072**	**1 017 639**
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	28 032	39 459
Salaires et Traitements	466 330	659 121
Charges sociales	183 779	269 028
Amortissements et provisions	38 920	43 787
Autres charges	5 844	1 933
Total	**722 905**	**1 013 328**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**4 167**	**4 311**
Produits financiers	72	504
Charges financières	1 818	1 304
Résultat financier	**-1 746**	**-800**
RESULTAT COURANT	**2 421**	**3 511**
Produits exceptionnels	1 167	1 008
Charges exceptionnelles	405	925
Résultat exceptionnel	**762**	**83**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 183**	**3 594**

Certifié conforme.

Laurent Barbié

PDG

Voir rapport de l'expert comptable

Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
Ventes de Marchandises	4 993 443	100,00	6 788 590	100,00
Coût d'achats marchandises vendues	3 627 689	72,65	4 882 269	71,92
MARGE COMMERCIALE	**1 365 755**	**27,35**	**1 906 321**	**28,08**
Production vendue	6 603	100,00	8 165	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Cie de matières et sous-traitance				
MARGE DE PRODUCTION	**6 603**	**100,00**	**8 165**	**100,00**
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	**5 000 046**	**100,00**	**6 796 755**	**100,00**
MARGE BRUTE GLOBALE	**1 372 357**	**27,45**	**1 914 486**	**28,17**
Autres achats et charges externes	688 449	13,77	995 956	14,65
VALEUR AJOUTEE	**683 908**	**13,68**	**918 530**	**13,51**
Subventions d'exploitation				
Impôts, taxes et verst assimilés	28 032	0,56	39 459	0,58
Charges de personnel	650 109	13,00	928 149	13,66
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**5 768**	**0,12**	**-49 078**	**-0,72**
Reprises s/ charges et Transferts	16 387	0,33	69 439	1,02
Autres produits	26 776	0,54	29 669	0,44
Dot. amortissements et provisions	38 920	0,78	43 787	0,64
Autres charges	5 844	0,12	1 933	0,03
RESULTAT D'EXPLOITATION	**4 167**	**0,08**	**4 311**	**0,06**
Quote part résultat en commun				
Produits financiers	72		504	0,01
Charges financières	1 818	0,04	1 304	0,02
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**2 421**	**0,05**	**3 511**	**0,05**
Produits exceptionnels	1 167	0,02	1 008	0,01
Charges exceptionnelles	405	0,01	925	0,01
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**762**	**0,02**	**83**	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 183**	**0,06**	**3 594**	**0,05**

Voir rapport de l'expert comptable

S & LEGUMES FRAIS
4e et 5e GAMME
BARBIE
S.A.S
7 rue Yon Lug - 69310 PIERRE BÉNITE
78 54 12 79 - Fax 04 72 12 01 23
capital de 45 734,71 € - Siret 972 501 126 00023
ation Intracommunautaire FR 52 972 501 126

RCS 972 501 126.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BARBIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 476 861 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 183 euros.

- L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Les intérêts sur emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 1 à 6 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 2 à 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disp

Voir rapport de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Autre information

Les produits constatés d'avance sont maintenus. La convention d'occupation temporaire imposée par la Communauté Urbaine de Lyon n'a pas permis à la société BARBIE de consommer une indemnité d'éviction.

Honoraires Commissaire aux Comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, au titre de 2020, s'élèvent à 3 340€.

Faits caractéristiques

Impact de la pandémie due à la COVID-19 :

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'envrionnement économique mondial.
Cette pandémie a impacté l'activité de la société BARBIE avec notamment une baisse de son chiffre d'affaires de l'ordre de 27% sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, la société BARBIE est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	6 782			6 782
Immobilisations corporelles	328 778	2 584	69 044	262 318
Immobilisations financières	6 940		3 700	3 240
Total	**342 500**	**2 584**	**72 744**	**272 340**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	3 410	2 261		5 670
Immobilisations corporelles	267 768	34 964	69 045	233 687
Immobilisations financières				
Total	**271 178**	**37 225**	**69 045**	**239 358**
ACTIF NET				**32 982**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 782			6 782
Immobilisations incorporelles	**6 782**			**6 782**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	52 571		23 375	29 196
- Installations générales, agencements aménagements divers	126 439			126 439
- Matériel de transport	116 977	1 400	39 930	78 446
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 268	1 184	5 739	27 713
- Emballages récupérables et divers	524			524
Immobilisations corporelles	**328 778**	**2 584**	**69 044**	**262 318**
- Participations évaluées par mise en				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 940		3 700	3 240
Immobilisations financières	**6 940**		**3 700**	**3 240**
ACTIF IMMOBILISE	**342 500**	**2 584**	**72 744**	**272 340**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 410	2 261		5 670
Immobilisations incorporelles	**3 410**	**2 261**		**5 670**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 528	1 403	23 375	28 556
- Installations générales, agencements aménagements divers	105 835	11 336		117 171
- Matériel de transport	91 883	15 500	39 931	67 453
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 288	6 551	5 739	20 100
- Emballages récupérables et divers	233	175		408
Immobilisations corporelles	**267 768**	**34 964**	**69 045**	**233 687**
ACTIF IMMOBILISE	**271 178**	**37 225**	**69 045**	**239 358**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 761 741 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	150		150
Autres	3 090		3 090
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	616 414	591 866	24 547
Autres	120 266	120 266	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 821	21 821	
Total	**761 741**	**733 954**	**27 787**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 700		

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Rrr a obtenir avr a recev.	20 348
Etat - produits à recevoir	5 302
Divers prod. a recevoir	26 517
Total	**52 167**

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	22 488	1 695	5 633	18 550
Total	**22 488**	**1 695**	**5 633**	**18 550**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 695	5 633	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 45 734,10 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	15,24

Notes sur le bilan

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	74 204				74 204
Total	**74 204**				**74 204**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4	4		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 521	555 521		
Dettes fiscales et sociales	168 217	168 217		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	98 386	98 386		
Produits constatés d'avance	92 253	92 253		
Total	**914 381**	**914 381**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fourniss.fact.non parvenues	179 897
Interets courus c/c	785
Dettes prov./conges payes	51 578
Charges sociales s/congés à payer	19 855
Charges a payer	3 289
Total	**255 405**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	21 821		
Total	**21 821**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	92 253		
Total	**92 253**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	405	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 167
TOTAL	**405**	**1 167**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	51 960
Engagements de crédit-bail mobilier	239 486
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**291 446**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Certifié Conforme

Laurent Barbie

PDG.

FRUITS & LEGUMES FRAIS
4e et 5e GAMME
ETS GABRIEL
S.A.S
Espace A7 rue Yon Lug - 69310 PIERRE BÉNITE
Tél. 04 78 54 12 79 - Fax 04 72 12 01 23
S.A.S au capital de 45 73[illegible] - Siret 972 501 126 00023
Identification intracommunautaire FR 62 972 501 126

RCS 972501126.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN 30 JUIN A 14 HEURES

L'associé unique, la société SAS FINANCIERE LB, s'est réuni en assemblée générale, sur convocation au siège social de ladite société.

Le bordereau et le récépissé de la lettre d'envoi en question sont déposés sur le bureau de l'assemblée.

Le présent procès-verbal comporte :

– le résultat de chaque vote;
– le texte de chaque délibération.

1°) Rappel de l'ordre du jour

La présente réunion a pour objet de présenter les comptes annuels de l'exercice 2020 clos au 31 décembre 2020

2°) Ordre du jour complémentaire

Elle a pour objet de décider de l'affectation des résultats de l'exercice soit un 3183.16 € bénéfice de l'exercice 2020.

3°) Feuille de présence

L'actionnaire présent a signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.
Il totalise toutes les voix, les questions figurant à l'ordre du jour peuvent être votées.

4°) Résumé des débats

L'actionnaire a consulté le bilan de l'exercice 2020 établi par le cabinet d'expertise comptable ORFIS.

5°) Adoption des résolutions

• Résolution n° 1

Approbation des comptes de l'exercice 2020

Résolution adoptée à l'unanimité des voix.

• Résolution n° 2
Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2020 soit un bénéfice de 3183.16 € en " autres réserves"

Résolution adoptée à l'unanimité des voix.

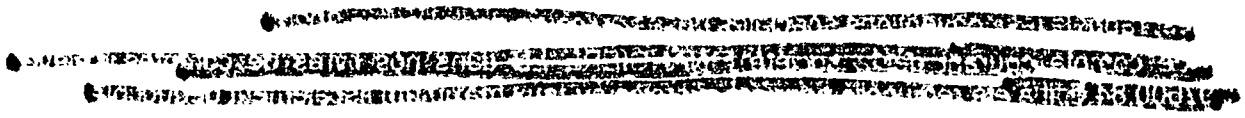
.6°) Conventions spéciales

Il [redacted]

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à PIERRE BENITE
Signature du Président
Monsieur Laurent BARBIE

Certifié conforme,



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SADEC LYON
5 rue Gorge de Loup
69009 LYON
Tel +33 (0)4 72 85 60 60
Fax +33 (0)4 72 85 60 69
Mail accueil.lyon@sadec-akelys.fr
www.sadec-akelys.fr

BARBIE SAS
Société par actions simplifiée au capital de 45 735 €

Siège social : Rue de Yon Lug
69310 PIERRE BENITE

RCS LYON : 972 501 126

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BARBIE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » exposé dans l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appreciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans un contexte complexe et évolutif que ,en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 30 juin 2021

SADEC
Représenté par Marc PROST-BOUCLE
Le Commissaire aux comptes,

Certifié conforme PDG